



# ARTICLE

## COOPTATION DE JULIEN AUCOMTE EN TANT QU'ASSOCIÉ



Private Equity Corporate - M&A | 17/01/12 | Julien Aucomte Gilles August

August & Debouzy a le plaisir d'annoncer la cooptation de Julien Aucomte en tant qu'avocat associé.

Julien Aucomte, 37 ans, arrivé en janvier 2007 comme collaborateur, puis coopté counsel en 2009 conseille ses clients dans des opérations de fusions et acquisitions, que ce soit pour des sociétés cotées ou non-cotées. Il accompagne également des fonds d'investissements français et étrangers dans leurs opérations de private equity et intervient régulièrement sur les opérations conduites par le bureau de Casablanca du cabinet.

Diplômé d'une maîtrise de droit des affaires de l'université Aix- Marseille III en 1999, puis d'un DESS en propriété Industrielle de l'université de Marne la Vallée en 2000, Julien Aucomte est membre du barreau de Paris depuis 2002. Il a débuté sa carrière au sein de l'équipe fusions et acquisitions du cabinet Veil Armfelt Jourde La Garanderie (2001).

Julien Aucomte affirme que son objectif en tant qu'associé est de « contribuer au développement de l'activité Fusions & Acquisitions du cabinet aux côtés des autres membres de l'équipe et de continuer à intervenir sur des opérations significatives, complexes et à forte valeur ajoutée. »

Gilles August, associé fondateur, déclare « cette cooptation permet de renforcer l'équipe Corporate - Fusions & Acquisitions du cabinet et de confirmer la politique de promotion interne du cabinet. Nous nous félicitons en effet de pouvoir récompenser ceux et celles qui quotidiennement contribuent à défendre les valeurs du cabinet et qui apportent une réelle dynamique entrepreneuriale. »

L'équipe Corporate - Fusions & Acquisitions, dirigée par Gilles August, compte désormais 7 associés et 25 collaborateurs.

---